



BTS 1ère ANNÉE	BTS 2ème ANNÉE
Enseignements obligatoires	Enseignements obligatoires
<p><i>Matières générales (9h)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Français (2h) Philosophie (1h) Langue vivante étrangère (1h) Mathématiques (2h) Sciences Physiques (1h + 1h TD) Gestion / législation (1h) 	<p><i>Matières générales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Français (2h) Philosophie (2h) Langue vivante étrangère (1h) Mathématiques (2h) Sciences Physiques (1h + 1h TD) Gestion / législation (1h)



BTS 1ère ANNÉE	BTS 2ème ANNÉE
<p><i>Matières artistiques</i> (8h)</p> <p>Expression plastique (3h + 2h TD)</p> <p>Arts visuels (2h)</p> <p>Sémiologie de l'espace et de la communication (1h)</p>	<p><i>Matières artistiques</i> (8h)</p> <p>Expression plastique (4h TD)</p> <p>Arts visuels (2h)</p> <p>Sémiologie de l'espace et de la communication (1h)</p>



BTS 1ère ANNÉE	BTS 2ème ANNÉE
<p><i>Matières techniques (15h)</i></p> <p>Atelier de conception / Technologie (4h + 8h TD + 2h TP) Informatique appliquée (1h)</p>	<p><i>Matières techniques (15h)</i></p> <p>Atelier de conception / Technologie (4h + 8h TD + 2h TP) Informatique appliquée (1h)</p>
<p>Enseignements facultatifs</p>	<p>Enseignements facultatifs</p>
<p>Approfondissement Sectoriel (0h) Langue vivante étrangère (1h)</p>	<p>Approfondissement Sectoriel (2h) Langue vivante étrangère (1h)</p>



Les épreuves écrites comportent :

- une épreuve d'arts visuels (3h) - Coeff 4
- une session de démarche créative (8h) - coeff 2
- une épreuve de mathématiques (1h30) - coeff 1,5
- une épreuve de sciences physiques (1h30) - coeff 1,5
- une épreuve de culture générale et expression (3h) - coeff 3

Les oraux du BTS Design d'espace comprennent :

- La présentation des travaux personnels (projet professionnel)
- L'oral de épreuve professionnelle de synthèse - coeff 14
 - Sous-épreuve 1 : projet professionnel (0h20) - coeff 13
 - Sous-épreuve 2 : rapport de stage (0h10) - coeff 1
- La présentation des travaux personnels (0h30) - coeff 3
- Une épreuve de langue vivante 1 (0h20) - coeff 2

En option :

- Une épreuve de langue vivante 2 (0h15) - coeff 1
- Approfondissement sectoriel (0h10) - coeff 1



À l'issue de ses deux années de formation, l'étudiant devra présenter l'examen de Brevet de Technicien supérieur de Design d'espace. Chaque année, les épreuves écrites ont lieu au début du mois de mai. Les épreuves orales quant à elles se déroulent de façon échelonnée sur le mois de juin.